

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le premier décembre deux mille dix, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 25/11/2010

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Roger DESROCHES, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Emmanuel POISSON, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADE, Jean-Pierre MORLON.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Monique REIX – BUSSY, Henri PALA, Philippe STEYAERT, Hervé VALADAS.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2010 – 099 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération 2010-019 du 4 février 2010 portant modification du tableau des effectifs

Monsieur le Président expose que deux maîtres-nageurs sauveteurs de l'espace Aqua'Noblat sont actuellement recrutés sous Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi. Leurs contrats arrivant à leurs termes au mois de décembre 2010 et considérant les nécessités de fonctionnement de l'Espace Aqua'Noblat, Monsieur le Président propose de créer deux emplois d'Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives de 2^{ème} classe.

Monsieur le Président rappelle que le conseil communautaire a approuvé l'extension du périmètre communautaire sur la commune de Saint-Paul. Considérant que cette intégration s'accompagne du transfert d'une déchèterie et que la tournée de collecte des ordures ménagères doit être réorganisée afin d'assurer ce service sur la commune de Saint-Paul dès le 1^{er} janvier 2011, Monsieur le Président propose de créer deux emplois d'adjoints techniques territoriaux de 2^{ème} classe à temps non complet (28/35^{ème} et 7/35^{ème}).

Il convient donc de modifier le tableau des effectifs pour prendre en compte cette proposition.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
22 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

Approuve le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Noblat annexé à la présente délibération,

Précise que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois créés et les charges s'y rapportant sont inscrits au budget de la Communauté de Communes.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2010 – 019

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 02 décembre 2010

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le : 09/12/2010

Le Président,

Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture	
Objet de l'acte : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	
Date de transmission de l'acte : 09/12/2010	Date de réception de l'acte : 09/12/2010
Date de réception de l'acte : 09/12/2010	l'accusé de réception :
Numéro de l'acte : 2010-099 (voir l'acte associé)	Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20101202-2010-099-DE
Date de décision : 02/12/2010	Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS
Nature de l'acte : Délibération	Matière de l'acte : 4. Fonction publique 4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01 DECEMBRE 2010

GRADES	Communauté de Communes de Noblat		Cumul
	Temps complet	Temps non complet	
Ingénieur subdivisionnaire (fonction DGS)	1		1
Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives	1		1
Puéricultrice cadre de santé	1		1
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	6		6
Contrôleur de travaux	1		1
Technicien supérieur	1		1
Agent de maîtrise	1		1
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	3	2	5
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	6	2	8
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1		1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1		1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1		1
TOTAL	25	4	29

